

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail :
4^{ème} Trimestre 2016, numéro 004

Janvier 2017

Sommaire

En bref	1
1. Analyse de quelques indicateurs économiques	2
1.1. Indice Harmonisé des prix à la consommation.....	2
1.2. Les nouvelles créations d'entreprises	4
2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail	6
2.1. Les créations et pertes d'emplois	6
2.1.1. Les créations d'emplois.....	6
2.1.2. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement	7
2.2. Le dialogue social.....	8

En bref

- ✓ Au quatrième trimestre 2016, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 1,2 % par rapport au même trimestre l'année 2015.
- ✓ Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2016, le nombre d'entreprises créées enregistrées est de 2318 contre 1937 au troisième trimestre, soit une augmentation (+381 ; +19,6%). Plus de la moitié des entreprises ont été créées dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que près d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services. La branche fabrication occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 4,7% des entreprises créées.
- ✓ Les créations d'emplois, enregistrées par la Direction Nationale de l'Emploi ont connu une augmentation considérablement de 26,3% au quatrième trimestre. Les emplois créés par le secteur public ont augmenté de 42,7%, par contre, ceux créés par le secteur privés ont connu une diminution de 7,17%.
- ✓ Au troisième, 374 demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT). Moins de 30% de ces demandes sont liées à la compression ou fin d'activités, parmi lesquelles 44,04% ont été enregistrées à Bamako.
- ✓ La Direction Nationale du Travail a enregistré 353 litiges individuels au quatrième trimestre. Parmi ces litiges, 201 (environ 57 %) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 134 transmis au Tribunal du Travail et 0 litige est en instance.

1. Analyse de quelques indicateurs économiques

1.1. Indice Harmonisé des prix à la consommation

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert de calcul du taux d'inflation. Ainsi ce taux peut être utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre de maintien du pouvoir d'achat.

Tableau 1. Variation du taux d'inflation au 4^e trimestrielle de 2015 et 2016

	4 ^e trimestre 2015	4 ^e trimestre 2016	Variation
Indice global	114,7	113,3	-1,2
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	121,0	118,7	-1,8
Tabac et stupéfiants	136,6	137,1	0,4
Articles d'habillement et chaussures	108,7	109,0	0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	119,4	117,0	-2,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,9	110,7	3,5
Santé	104,4	100,2	-4,1
Transports	111,3	107,4	-3,5
Communication	93,2	97,1	4,2
Loisirs et culture	96,7	95,9	-0,8
Enseignement	107,3	107,4	0,0
Restaurants et Hôtels	108,6	108,7	0,1
Biens et services divers	106,8	109,3	2,4

Source : *Indice Harmonisée des Prix à la Consommation (IHPC base 2008), INSTAT*

Au quatrième trimestre 2016, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 1,2% par rapport au même trimestre de l'année 2015. Cette baisse est due en grande partie aux fonctions suivantes :

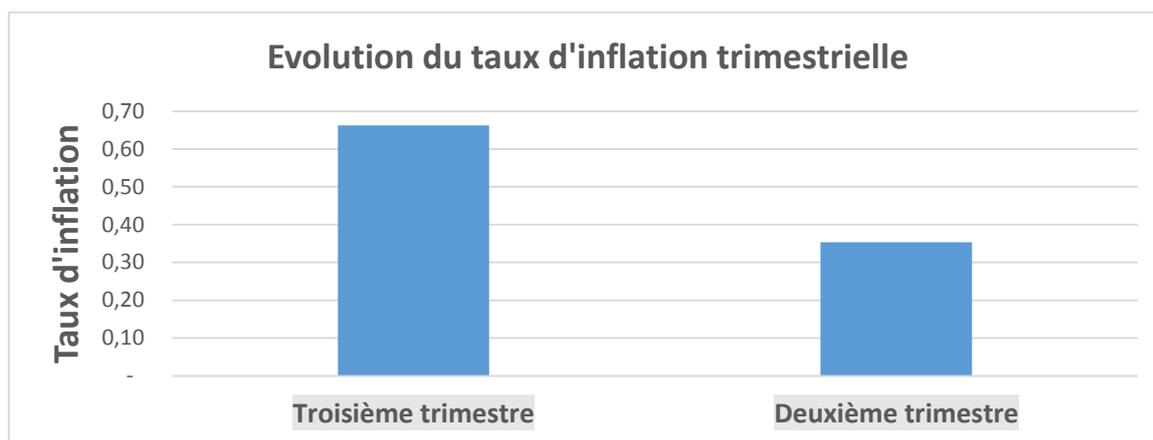
- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (1,8%)
- Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (2,0%)
- Santé (4,1%)
- Transports (3,5%)
- Loisirs et culture (0,8%)

Tableau 2. Évolution du taux d'inflation trimestrielle

	Indice global moyen	Variation trimestrielle
1^{er} trimestre 2016	110,93	–
2^{ème} trimestre 2016	111,90	0,9
3^{ème} trimestre 2016	113,53	1,5
4^{ème} trimestre 2016	113,34	-0,2

Source : *Indice Harmonisée des Prix à la Consommation (IHPC base 2008), INSTAT*

En variation trimestrielle le taux d'inflation est passé de 1,5% au troisième trimestre et s'établit à (-0,2%) au quatrième trimestre.



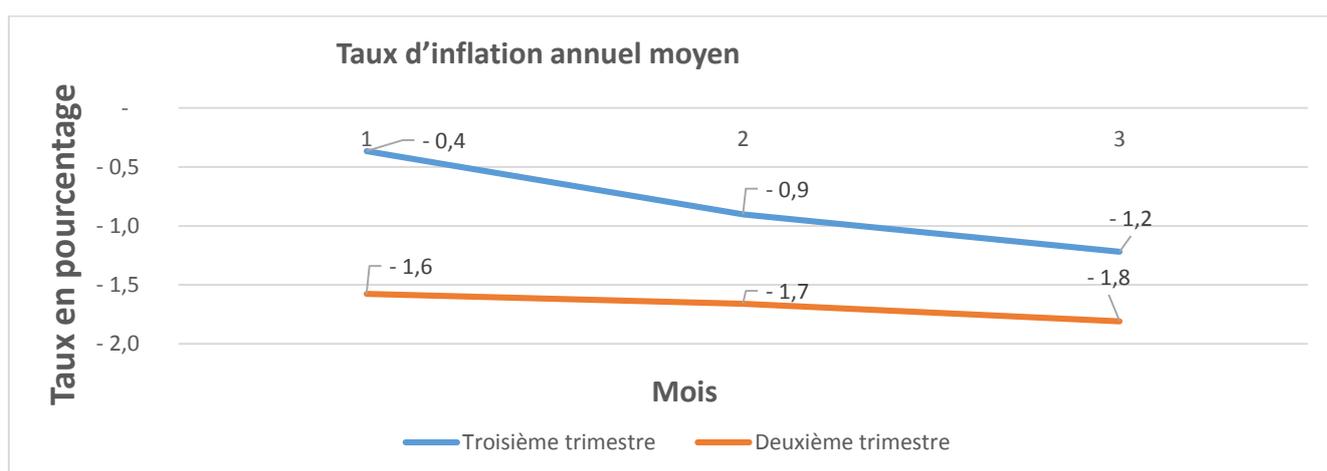
❖ Évolution du taux d'inflation annuel moyen

Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les 8 États membres de l'UEMOA.

Tableau 3. Taux d'inflation annuel moyen

Mois	Taux d'inflation annuel moyen
juil-16	- 0,4
août-16	- 0,9
sept-16	-1,2
oct-16	-1,6
nov-16	-1,7
déc-16	-1,8

Source : INSTAT/IHPC base 2008



Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a été strictement décroissant de juin à décembre 2016. Ainsi il est passé de -0,4% à -1,8% au mois de décembre, en dessous de la norme communautaire (3%) de l'UEMOA.

De ce fait, les prix sont jugés stables.

1.2. Les nouvelles créations d'entreprises

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2016, le nombre d'entreprises créées enregistrées est de 2318 contre 1937 au troisième trimestre, soit une augmentation (+381 ; 19,6%). Les investisseurs semblent plus attirés vers les branches « commerce général » et « prestation de service ». Selon le constat des Chiffres des quatre trimestres, plus de la moitié des entreprises ont été créés dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que près d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services. La branche fabrication occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 4,7 % des entreprises créées au quatrième trimestre.

Au total, il a été enregistré 9417 nouvelles créations d'entreprises, parmi lesquelles, 5170 (54,9%) ont concerné la branche d'activités « commerce, commerce général » et 3013, soit 31,9% sont dans la branche « prestation de service ».

Tableau 4. Evolution des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2016

Branche d'activités	Année 2016				Total
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	
Activités de fabrication	95	51	20	110	276
Activités de loisirs, culturelles et sportives	1	0	1	1	3
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	3	8	7	1	19
Activités des organismes composés d'adhérents	2	0	0	0	2
Activités immobilières	2	0	0	0	2
Agriculture, chasse et activités de service connexes	14	15	9	14	52
Assainissement, Ramassage d'ordures	14	13	23	9	59
Assistance sociale et santé	0	4	0	0	4
Assurances et caisses de retraite excepté sécurité sociale obligatoire	1	0	0	0	1
Autres activités de service	4	5	0	2	11
Commerce, Commerce général	1396	1418	1026	1330	5170
Communication	8	20	11	4	43
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	110	101	107	44	362
Education, Formation, Recherche	11	13	4	0	28
Enseignement	9	6	5	9	29
Extraction de pétrole brut et de gaz; act. de service conn. à l'extraction	1	0	0	0	1
Extraction et exploitation de carrière	6	4	1	5	16
Fabrication de machines et autres appareils électriques	0	11	1	2	14
Gardiennage, sécurité	22	9	8	5	44
Hôtels et restaurants	20	33	9	11	73
Intermédiation financière excepté assurances et caisses de retraite	0	1	0	0	1
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	1	1	0	1	3
Photographies	0	1	0	0	1
Prestations de services	832	791	668	722	3013
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	1	0	0	1
Recherche et Exploitation Minière	7	8	16	11	42
Santé et action sociale	5	8	0	0	13
Transports terrestres ; transports par pipelines	3	0	0	34	37
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	40	32	20	3	95
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	1	0	1	0	2
Total	2608	2554	1937	2318	9417

Source : nos calculs à partir des données de l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2016

2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail

2.1. Les créations et pertes d'emplois

Les données relatives aux créations d'emplois sont collectées auprès des différentes structures des départements ministériels (emplois publics créés à travers les projets et programmes), de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel (DNFPP) et auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) pour les emplois créés dans le secteur privé. Cette partie analyse les créations d'emplois et les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement.

L'emploi est toute activité menée par une personne contre une rémunération en nature ou en espèces.

2.1.1. Les créations d'emplois

Le tableau 5 indique que plus d'emplois ont été créés au quatrième trimestre qu'au troisième trimestre 2016. Les créations d'emplois, enregistrées par la Direction Nationale du Travail ont augmentées considérablement de 26,3% au quatrième trimestre par rapport au trimestre précédent. Les emplois créés par le secteur public ont augmenté de 42,7%, par contre, ceux créés par le secteur privés ont connu une diminution de 7,17%.

Tableau 5. Récapitulatif des emplois créés de janvier à septembre 2016 par secteur

Emploi par secteur	Année 2016				Total
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^{ème} trimestre	
Emploi privé	6 091	7 744	3 668	3 405	20 908
Emploi public	13 074	15 049	7 487	10 686	46 296
Total	19 165	22 793	11 155	14 091	67 204

Source : Rapports trimestriels de la Direction Nationale du Travail du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2016

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2016, 25,4% des emplois créés par le secteur privé proviennent des activités de services de soutien et de Bureau (tableau 6). Les entreprises qui évoluent dans les activités extractives viennent en deuxième position avec 10,2% des personnes recrutées. Contrairement au trimestre précédent, la part de la branche industrie extractive a connu une diminution ; mais celle de l'agriculture, Sylviculture, pêche ont augmenté. Ainsi, 10,2% des recrutements sont faits par les industries extractives et 5,3% par la branche agriculture, Sylviculture, pêche.

Tableau 6. Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activités	Effectif	%
Agriculture, Sylviculture, Pêche	182	5,3
Activités Extractives	346	10,2
Activités de Fabrication	130	3,8
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	30	,9
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	74	2,2
Construction	134	3,9
Commerce	138	4,1
Transports et Entreposage	146	4,3
Hébergement et Restauration	67	2,0
Information et Communication	76	2,2
Activités Financières et d'Assurance	90	2,6
Activités Immobilières	5	,1
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	60	1,8
Activités de Services de Soutien et de Bureau	866	25,4
Activités d'Administration Publique	124	3,6
Enseignement	237	7,0
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	330	9,7
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	1	,0
Autres Activités de Services N.C.A.	252	7,4
Activités Spéciales des Ménages	16	,5
Activités des Organisations Extraterritoriales	101	3,0
Total	3405	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 4^e trimestre 2016

2.1.2. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement

Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné durant le 4^{ème} trimestre 2016, 374 travailleurs d'après les données de la Direction Nationale du Travail. Plus de 30% de ces demandes d'avis sont relatives à l'abandon ou à la démission, parmi lesquelles, 65% sont enregistrées dans le district de Bamako.

Tableau 7. Répartition des demandes d'avis ou autorisation de licenciement selon le motif au 4^{ème} trimestre 2016

Régions	Motifs						
	Compression/ Fin activités	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon/ Démission	Motif économique	Décès et Maladies	Fautes lourdes/ Vol	
Kayes	20	21	25	8	2	3	
Koulikoro	5	26	13	0	0	1	
Sikasso	22	0	2	0	0	3	
Ségou	0	3	0	6	0	7	
Mopti	0	3	0	14	0	0	
Tombouctou	0	2	0	0	0	0	
Gao	0	0	0	0	0	0	
Kidal	-	1	-	-	-	-	
Bamako	37	20	76	54	0	0	
Total	84	76	116	82	2	14	

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 4^{ème} trimestre 2016

Les demandes d'avis ou d'autorisations ont été importantes aussi par rapport à la compression/fin d'activité, soit 22,5% de l'ensemble. Le District de Bamako a enregistré 50% des demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement au quatrième trimestre 2016. Cela

s'explique surtout par la forte concentration des activités économiques dans le District de Bamako.

Les demandes d'avais ou d'autorisation de licenciement enregistrées ont progressivement baissées du premier au 4^{ème} trimestre 2016. Elles sont passées de 1222 à 374, soit une baisse de près de 70%. En 2016, 74,8% des demandes d'avis ou d'autorisation sont relatives au motif économique ou compression/fin activité.

Tableau 8. Évolution des demandes d'avis ou autorisation de licenciement selon le motif du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2016

Pertes d'emploi	1^{er} trimestre	2^{ème} trimestre	3^{ème} trimestre	4^{ème} trimestre	Total
Compression/Fin activités	938	76	145	84	1243
fautes Professionnelles	93	5	135	76	309
Abandon/Démission	71	39	100	116	326
Motif économiques	87	780	115	82	1064
Décès et Maladies	5	9	5	2	21
Fautes lourdes/Vols	28	31	2	14	75
Licenciement refusé	0	0	1	0	1
Total	1222	990	503	374	3089

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail du 1^{er} au 4^e trimestre 2016

2.2. Le dialogue social

Les statistiques sur le dialogue social du secteur privé sont collectées par la Direction Nationale du Travail et celles du secteur public sont collectées par le Ministère en charge de la Fonction Publique. Le dialogue entre les employeurs, les travailleurs et l'Etat constitue un gage de stabilité économique et sociale.

Tableau 9. Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	09	05	04	00
Koulikoro	45	42	03	00
Sikasso	67	21	46	00
Ségou	08	00	08	00
Mopti	03	03	00	00
Tombouctou	42	41	01	00
Gao	06	06	00	00
Kidal	-	-	-	-
Bamako	173	101	72	00
Total	353	201	134	00

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 4^{ème} trimestre 2016

Au quatrième trimestre 2016, il a été enregistré 353 litiges individuels parmi lesquels 201 (environ 56,9%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 134 transmis au Tribunal du Travail et aucun litige enregistré durant ce trimestre n'est en instance.

Au cours de la même période, il a été enregistré 173 litiges individuels à Bamako, parmi lesquels, 101 (environ 58,3%) ont été réglés en conciliation. Bamako est suivi respectivement de Sikasso, Koulikoro et Tombouctou où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à 67 dont 21 réglés en conciliation, 45 dont 42 réglés en conciliation et 42 dont 41 réglés en conciliation.

Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Tableau 10. Evolution des litiges individuels du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2016

Litiges	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	Total
	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	
Nombre de Litiges Soumis	254	381	301	353	1289
Nombre de Litiges Réglés en Conciliation	146	266	213	201	826
Nombres de Litiges transmis au Tribunal	103	78	87	134	402
Litiges en Instance	5	37	01	00	43

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail du 1^{er} au 4^e trimestre 2016

En 2016, il y a été enregistré au total, 1289 litiges sur lesquels, 826 (64,1%) ont été réglés en conciliation et 402 (31,2%) ont été transmis au tribunal. Ces chiffres témoignent l'importance du dialogue social. Des efforts restent à faire pour améliorer le dialogue social indispensable à la stabilisation du climat économique et social dans le pays.

Ce bulletin est produit par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), Zone ACI 2000 à côté du pôle Universitaire Amadou HAMPATE BA. BP. 1923- Tél (00223) 20 29 09 61/ (00223) 20 29 07 97

Site web : www.onef-mali.org

Comité de rédaction

Directeur de publication

M. Boubacar DIALLO, ONEF

Rédactrice en chef

Madame Aoua dite Saran DEMBELE, ONEF

Equipe de rédaction

Dr. Arouna SOUGANE, CFP-Stat

M. Boureïma Fassery BALLO, ODHD

M. Adama André TOGO, ONEF

Equipe chargée de la collecte

M. Mohamed SANGARE, INSTAT

M. Bassala Kassim TOURE, ANPE

M. Sékou BAGAYOKO, DNT

M. Cheick Oumar KONATE, API-Mali

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires sont invitées à communiquer avec **Monsieur Bandiougou KEITA**, Chef de Département Communication et Documentation de l'ONEF au +223 20 29 09 61 ou consulter le site de l'ONEF : www.onef-mali.org